



DIVERSITÉ CULTURELLE À L'ÉCOLE DE LANGUE FRANÇAISE

Bilan du Symposium francophone annuel 2011 de la FCE

Le Symposium francophone annuel de la FCE réunit des agents et des agentes de liaison de chacune des organisations Membres. Ce Symposium permet à ce réseau d'échanger sur les réalités de leur milieu et d'aborder des thématiques d'actualité. Cet article constitue le rapport déposé par les membres de ce réseau qui ont fait un bilan des avancées et des défis liés à l'accueil des nouveaux arrivants dans les écoles de langue française.

INTRODUCTION

Le Canada a toujours été une terre d'immigration. Et cette tradition se perpétue au XXI^e siècle : plus d'un cinquième de la population canadienne actuelle est née dans un autre pays.

Dans son *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire* de 2003, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) estimait déjà qu'environ 15 000 immigrants de langue française s'établiraient dans les communautés francophones extérieures au Québec jusqu'en 2011. Cette estimation s'est avérée.

Dans les dernières décennies, des changements notables se sont manifestés dans le rythme d'arrivée, le nombre des immigrants et leur diversité : celle des origines, des langues parlées, des traditions culturelles et des raisons poussant à l'émigration. D'où des défis décuplés et multidimensionnels pour les communautés francophones en situation minoritaire.

CIC établit trois sortes d'immigrants : les membres de la famille d'un résident permanent; les immigrants indépendants sélectionnés pour leur contribution économique; les réfugiés au sens de la Convention des Nations Unies.

Quelles que soient les circonstances et les raisons de l'émigration, les facteurs qui contribuent à l'intégration dans la communauté d'accueil sont reconnues comme étant la maîtrise de la langue, la possibilité de trouver et de garder un emploi, de transférer et de mettre à profit ses compétences professionnelles et scolaires, d'intégrer les valeurs et les attitudes canadiennes, d'accéder aux institutions et associations s'adressant à l'ensemble des Canadiens et de participer aux activités. (CIC, février 2001)

L'école francophone est une institution de premier plan dans la communauté et elle peut faire la différence tant auprès des jeunes immigrants qui la fréquentent et de leur famille qu'auprès des membres de la société dont elle est l'axe social, linguistique et culturel.

CIC a bien sûr pour mission de sensibiliser les communautés du pays aux faits de l'immigration. Le ministère a tenu des rencontres avec les dirigeants des communautés concernées, – francophones et anglophones – publié des chroniques portant sur l'immigration francophone, et élaboré des outils promotionnels virtuels. Il a financé des études sur le sujet, établi des centres d'accueil dans certaines communautés et des services directs aux immigrants francophones en situation minoritaire, tout en encourageant les intervenants à discuter des questions liées à l'immigration francophone. Ces initiatives ont porté fruit.

Mais CIC ne peut assumer entièrement ce qui est en définitive une responsabilité locale. Il revient en effet à la communauté provinciale ou territoriale, et à chacune des communautés urbaines et rurales d'élaborer ses propres stratégies car chacune d'elles connaît mieux que quiconque ses besoins et la situation qui lui est propre.

DES SITUATIONS DIVERSIFIÉES

Un survol

Si l'on prend connaissance de la situation de chaque province et territoire du Canada, l'on constate rapidement que les milieux géographiques, socioéconomiques et culturels varient de manière étonnante d'un océan à l'autre. Et les communautés francophones de ces provinces et territoires encore davantage, chaque endroit ayant sa propre histoire, ses propres traditions, et vivant dans des conditions de nombre, de densité, d'éparpillement ou de cohésion fort différentes les unes des autres.

Quelques différences notoires

Après le Québec, l'Ontario est la province du Canada qui accueille le plus d'immigrants francophones. Selon la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) la proportion de francophones vivant en Ontario mais nés à l'extérieur du Canada est passée de 4,8 % à 16,6 % entre 1996 et 2006. Une telle rapidité de croissance oblige la société et l'école à relever de nouveaux et grands défis.

De son côté, le Nunavut, territoire qui occupe le cinquième du territoire canadien, est, avec ses 31 556 habitants, le moins peuplé du pays et cette population est très mouvante. Le dernier recensement publié indique qu'entre 1996 et 2006, près de 4 940 Nunavummiut ont émigré vers d'autres régions du pays et que 5 615 sont arrivés d'ailleurs. On pourrait croire à une certaine stabilité de la population, mais cette stabilité n'est que statistique. Le nombre demeure, mais les individus, eux, se déplacent

constamment. Généralement le séjour n'est que temporaire, le temps d'un contrat de quelques années. Notons que, parmi les nouveaux résidents, très peu sont des francophones.

Si le Nunavut reconnaît quatre langues officielles : les Territoires du Nord-Ouest (TNO), eux, en comptent onze et la culture autochtone est omniprésente. L'immigration y est très diversifiée et, comme au Nunavut, territoire voisin, fluctue constamment. Un très faible pourcentage de la population de la communauté francophone est originaire des TNO. On ne peut donc pas parler, dans ces territoires, de communautés francophones avec un parler homogène, une culture et des traditions bien ancrées.

La plus petite province du pays, l'Île-du-Prince-Édouard, est la plus densément peuplée. Elle compte une population totale de 135 851 habitants dont les 4% sont des Francophones. Les écoles de langue française reçoivent des élèves originaires de 50 pays différents, surtout de l'Afrique francophone (Burundi, Congo, etc.) de la Syrie et du Liban.

Un fait est bien connu : pour des raisons socioéconomiques, les nouveaux immigrants se dirigent d'abord vers les grands centres urbains. Le Nouveau-Brunswick ne fait pas exception à cette règle. Les nouveaux arrivants s'établissent généralement à Moncton, Saint-Jean ou Fredericton. Étant donné que les Francophones sont en contexte minoritaire dans ces trois villes, des efforts particuliers doivent être faits pour leur assurer, dès leur arrivée, l'information sur les institutions de langue française, entre autres sur les écoles que leurs enfants sont en droit de fréquenter. En avril 2011, les écoles de langue française de ces trois villes ont accueilli 220 élèves immigrants, parlant 27 langues différentes et provenant de 55 pays.

En Nouvelle-Écosse, l'immigration francophone récente est composée majoritairement d'Africains et de Libanais. Elle se dirige là aussi vers les centres urbains. La province désire accroître le nombre d'immigrants d'expression française, mais elle n'a pas chiffré son objectif.

Terre-Neuve-et-Labrador, pour sa part, a accueilli jusqu'ici des immigrants français, belges et roumains.

À l'autre bout du pays, en Alberta, les immigrants francophones représentaient 16% de la population francophone totale de la province, selon des données de 2006.

L'immigration y est là encore un phénomène hautement urbain puisque 48% des immigrants vivent à Calgary et 32% à Edmonton : c'est donc 80% de la population immigrante qui s'établit dans ces villes. L'immigration francophone dans cette province représente de 200 à 300 personnes par année, ce qui constitue environ 1% de l'immigration totale. Pour renforcer le fait français en Alberta et maintenir le poids démographique de la communauté de langue française, il faudrait accueillir annuellement au moins 1 000 immigrants francophones.

Le Manitoba, quant à lui, comptait 1 196 291 habitants au dernier recensement. La communauté francophone représente environ 12 % de ce nombre. Après avoir, à une époque, accueilli des Belges et des Bretons, la francophonie manitobaine reçoit maintenant, comme la plupart des communautés francophones du pays, principalement des immigrants d'Afrique francophone et d'Égypte.

Si on peut constater des points de ressemblances évidents dans la provenance de l'immigration actuelle, et bien qu'on puisse noter des tendances similaires en faveur des centres urbains, on ne peut apporter partout les mêmes stratégies d'accueil et d'intégration. Les milieux canadiens offrent une trop grande variété de particularités, tant géographiques, linguistiques, sociales, culturelles, qu'économiques, pour qu'une seule stratégie d'accueil soit applicable à la grandeur du pays.

INITIATIVES ET STRATÉGIES

Pour répondre à ces situations diversifiées, les communautés francophones ont dû, sous l'égide de CIC et des institutions provinciales et territoriales, chercher des solutions adaptées, inventer leurs propres stratégies et initiatives, et les implanter en tenant compte des particularités de leur milieu.

À l'Ouest, quoi de nouveau?

Au Manitoba, la Société franco-manitobaine (SFM) mène de front diverses stratégies avec l'appui des paroisses catholiques et des membres de diverses autres dénominations religieuses. Plusieurs programmes de recrutement ont été élaborés. La SFM, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et l'Agence nationale et internationale du Manitoba (ANIM) en assurent la coordination.

L'accueil des nouveaux arrivants est assuré par les divisions scolaires et les communautés locales. Les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (EFM) conjointement avec la Manitoba Teachers' Society (MTS) offrent aux nouveaux enseignants en provenance d'autres pays et d'autres provinces une formation adaptée au contexte manitobain.

En Alberta, on souhaite que l'immigration francophone fasse l'objet d'un processus planifié visant à mettre en place les moyens nécessaires d'abord pour s'accroître, mais aussi pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et construire de ce fait une communauté plurielle de langue française.

En novembre 2004, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a mis sur pied un comité stratégique. Il est géré par un réseau constitué d'un Comité stratégique sur l'immigration, d'une coordination provinciale, de structures d'accueil et d'établissement (Centre d'accueil des nouveaux arrivants francophones (CANAF) à Calgary et le Centre d'accueil et d'établissement (CAE) à Edmonton. D'autres organismes développent également des projets destinés à favoriser l'intégration.

La structure de concertation établit la politique générale pour atteindre les objectifs du Plan stratégique et favoriser l'immigration. L'ACFA a élaboré un plan d'engagement communautaire. Après des consultations, une revue documentaire, une analyse démographique et linguistique du recensement de 2006, des rencontres avec des chefs de file des centres d'accueil et deux séances de réflexion et de travail, l'ACFA a reçu en 2010 le rapport du consultant et du comité de pilotage. L'ACFA a apporté quelques ajustements aux recommandations et propose un recrutement graduel et ciblé des immigrants francophones.

Les recensements de 2001 et 2006 ont confirmé la fragilité démographique de la communauté francophone albertaine. Pour maintenir un climat qui favorise le plein épanouissement de cette communauté, l'immigration francophone est devenue un des quatre axes d'action. Les familles dont les deux parents sont francophones, les familles interlinguistiques et la majorité de langue anglaise constituent les autres axes.

Pour que puisse s'établir dès le départ un réel dialogue interculturel, il est crucial que les nouveaux arrivants aient accès à des services d'accueil en français, mais que l'on permette aussi, pour des raisons économiques évidentes, l'apprentissage accéléré de l'anglais. À Edmonton, de nombreux organismes offrent des services d'accueil et d'établissement. L'aide à l'emploi, services professionnels – médecin, avocat - écoles, campus universitaire, une librairie des activités communautaires, culturelles et sportives. Tout cela en français!

L'ATA n'a pas de politique précise d'accueil des nouveaux arrivants dans la profession enseignante, mais des programmes de mentorat existent en partenariat avec les sections locales de l'association et les conseils scolaires. L'association a préparé un dépliant et une monographie *Apprendre ensemble, l'enseignement public en Alberta*, qui encourage les nouveaux arrivants à inscrire leurs enfants dans une école albertaine. La monographie, *Tout le monde est le bienvenu : enseigner dans une classe interculturelle*, accompagne un atelier de perfectionnement professionnel.

La communauté francophone albertaine a subi et subira certainement encore de grandes transformations. La population immigrante et la population migrante de l'intérieur du Canada a maintenant atteint un seuil critique. Il faut faire les choses autrement car l'identité même de la communauté francophone et la composition de son *leadership* sont en train de se redéfinir. Il faut donc engager un dialogue soutenu et déterminer collectivement les nouvelles valeurs à mettre de l'avant.

Du côté de l'Atlantique

À l'Île-du-Prince-Édouard, à cause des besoins importants de personnel dans les écoles de langue française, on organise depuis quelques années des campagnes de recrutement hors province et même hors pays.

Par ailleurs, en raison du nombre croissant d'élèves immigrants, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a développé le Centre FLS/ALS - soit le Français/anglais langue supplémentaire - qui est en opération depuis septembre 2007. Ces élèves sont évalués en regard de leurs compétences linguistiques dès leur inscription à l'école de langue française. À partir du profil établi, des recommandations sont fournies aux parents ou tuteurs. Avec leur accord, un appui personnalisé est offert à l'élève par un enseignant itinérant.

Au Nouveau-Brunswick, le dossier de l'immigration est géré par chacun des cinq districts scolaires francophones de la province. Cette stratégie permet d'agir en fonction de la réalité et des besoins du milieu. Comme ailleurs, les immigrants se fixent dans les centres urbains et les districts scolaires des régions rurales accueillent peu d'immigrants. Dans les centres urbains, des initiatives formelles ont été mises en place pour recruter une clientèle scolaire, accueillir et accompagner les enfants et la famille. Les régions rurales procèdent plutôt au cas par cas : les enseignants reçoivent un appui et l'élève peut bénéficier de ressources supplémentaires, de sessions de tutorat et de l'accompagnement d'un enseignant ressource.

La région de Shédiac accueille de plus en plus de familles immigrantes. Une réaffectation des ressources a été mise en place pour répondre aux besoins de cette clientèle. Dans la Péninsule acadienne l'accueil aux arrivants se fait en étroite collaboration avec une association multiculturelle de la région de Miramichi afin d'aider à l'intégration des familles dans leur nouveau milieu. Dans la région de Restigouche, un membre du personnel-cadre est responsable d'accueillir et d'accompagner les nouveaux arrivants et de fournir au personnel enseignant les ressources nécessaires.

Le Groupe d'action de la Commission sur l'école française (GACÉF) composé de représentants des partenaires scolaires et communautaires francophones du Nouveau-Brunswick a pour mandat de mettre en place des recommandations du rapport LeBlanc de 2009 sur l'école francophone. Cinq comités sectoriels ont été formés : la petite enfance, l'identité culturelle, la réussite scolaire, les partenariats école-famille-communauté, et la vitalité du système éducatif. Ces comités élaborent présentement une politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) et un autre comité analyse le problème du sous-financement de l'école francophone face à sa double mission en contexte minoritaire.

Depuis plusieurs années déjà, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) a mis sur pied Immigration francophone Nouvelle-Écosse (IFNÉ) qui offre des services aux immigrants d'expression française. Il s'agit de services d'accueil, d'établissement et d'intégration qui couvrent les dix régions de la Nouvelle-Écosse. Ces services s'adressent aux réfugiés, aux résidents temporaires, tout comme aux résidents permanents et aux citoyens canadiens nés à l'étranger. Le centre provincial se situe à Halifax.

Pour appuyer le personnel enseignant, IFNÉ collabore avec les écoles et partage l'information en créant des ateliers pour le personnel enseignant et les élèves dans le but de mieux faire comprendre la réalité des pays d'origine des élèves immigrants. Dans la région d'Halifax, le Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA) collabore avec le personnel en aidant les familles à connaître la réalité de leur terre d'accueil.

Le YMCA de la capitale provinciale offre un programme d'aide à la transition des élèves et de leurs familles. L'école Beaubassin de la région d'Halifax bénéficie de ce programme. Un facilitateur travaille avec le personnel, l'élève et ses parents pour amener à mieux comprendre la situation des uns et des autres et à apprendre à travailler ensemble pour le bien de l'élève. IFNÉ et le Centre communautaire du Grand-Havre ont publié une trousse pour les nouveaux arrivants. Une rencontre a eu lieu entre l'école, IFNÉ et les organismes dévoués aux immigrants tels la MISA et le YMCA dans le but de mieux partager l'information, les initiatives et les ressources.

Depuis 4 ans, dans le cadre d'une campagne de recrutement, la Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador (FFTNL) participe, annuellement à Destination Canada en France et en Belgique pour informer des immigrants potentiels sur la province et les emplois qui y sont disponibles dans tous les secteurs d'activités sociales et économiques. Récemment, la ville de Nantes et la Roumanie ont été ajoutées au programme de rencontres. Le Réseau national de développement économique francophone (RDÉE TNL) a participé en mars 2011 au salon de l'emploi de Montréal. Cinq cents personnes ont été rencontrées. La FFTNL a aussi organisé trois voyages de liaison avec des journalistes et des ambassadeurs de France, de Belgique, de Tunisie et d'autres pays d'Afrique du nord. Elle a aussi développé un Guide des nouveaux arrivants qui comprend une gamme d'informations pratiques et une vidéo promotionnelle.

Conjointement, ces deux organismes ont mis à la disposition des chercheurs d'emploi une banque où les candidats peuvent soumettre leur candidature à une offre qui les intéresse. La Fédération aide aussi les candidats à l'immigration en les guidant pour l'obtention de leur permis de travail.

TNL n'a pas de comité chargé de l'accueil comme en retrouve dans d'autres provinces. L'accueil est assuré par des associations locales et les membres de la communauté. Avant même leur arrivée, les immigrants sont mis en contact avec les

responsables de ces associations et des Canadiens originaires du même pays ou de la même région qu'eux. Un objectif : mettre sur pied un comité de travail formel sur l'immigration qui inclurait le Conseil scolaire francophone provincial.

Un vent d'Arctique

Le nouveau territoire du Nunavut a maintenant onze ans. Les langues officielles y sont : l'inuktitut, l'inuinnaqtun, l'anglais et le français. La langue anglaise est utilisée comme langue de communication courante, et la présence du français est malheureusement négligeable. Souvent les textes officiels sont en anglais et en inuktitut. Il n'existe pas de services de santé en français. La réalité démographique explique la situation : 70% des Nunavummiut ont l'inuktitut comme langue maternelle, 27% ont l'anglais, 1,26 % le français et 1,02% l'inuinnaqtun.

Le gouvernement du Nunavut ne cherche pas à encourager l'immigration, mais plutôt à retenir sur place les habitants autochtones. L'embauche est conséquemment axée d'abord sur les Inuits : les autres viennent ensuite et aucune politique n'encourage le développement de la diversité culturelle.

Certaines agences, des départements gouvernementaux et des organismes s'occupent de l'accueil des nouveaux arrivants. L'objectif prioritaire demeure le respect de la culture inuite et non l'intégration du nouvel arrivant.

Une session d'orientation des nouveaux employés du territoire est obligatoire. Pour ce qui est du personnel enseignant, le gouvernement du Nunavut en collaboration entre autres avec la Commission scolaire francophone a mis sur pied un comité de travail pour créer une trousse d'accueil. Celle-ci prend en considération la diversité démographique des immigrants. Le but de cette initiative est de mieux préparer les nouveaux venus aux réalités socioculturelles et géographiques de la vie dans l'Arctique.

Les Francophones nuvanois et leur langue sont assujettis à de dures réalités. La communauté francophone doit donc développer ses propres projets. À titre d'exemple, citons la fresque historique, un projet théâtral d'une semaine qui a interprété l'histoire du peuple franco-nuvanois en exploitant diverses disciplines artistiques et en travaillant les apprentissages d'études sociales et de la santé. Un grand nombre de gens de la communauté francophone y ont participé à titre de comédiens, de personnes ressource en histoire et en culture, de créateurs de costumes et de décors. Une expérience émouvante, d'une grande richesse.

Le territoire du Nunavut est jeune et son gouvernement vise avant tout la prospérité de la société inuite et la continuité de ses traditions. Iqaluit, où se situe l'école de langue française, est une ville majoritairement anglophone. Le gouvernement met tout en œuvre pour atteindre un objectif : rendre l'inuktitut langue de travail sur tout le territoire en 2020.

Ontario

En 2009, le gouvernement provincial publiait deux documents clés. Le premier, *Comment tirer parti de la diversité : Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive*, repose sur la prémisse que la diversité croissante de l'Ontario constitue une richesse à condition de pouvoir déceler et éliminer les préjugés qui font obstacle à l'épanouissement et à l'apprentissage des élèves. Dans ce document, la notion de diversité inclut l'ascendance, la culture, l'origine ethnique, la langue et la religion mais elle intègre aussi le sexe, l'identité et l'orientation sexuelle ainsi que les capacités physiques ou intellectuelles et le statut socioéconomique. Son intention? Aller au-delà de l'accueil aux nouveaux arrivants pour miser sur l'intégration. Le second document, *L'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française de l'Ontario*, vise quant à lui à encourager le recrutement et la rétention des élèves dans les écoles de langue française en faisant en sorte que tous les élèves se sentent inclus et accompagnés dans leur apprentissage, en particulier les nouveaux arrivants et les élèves de famille où le français n'est pas la langue de communication à la maison.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO) a publié en 2010 une version révisée du *Programme d'appui aux nouveaux arrivants* (PANA). Ce programme vise les jeunes qui ont connu une scolarisation différente de celle offerte dans la province, qui ont subi des interruptions dans leur scolarité ou qui sont peu scolarisés. Il leur permet de se familiariser avec leur nouvel environnement, de s'initier à la société canadienne et de combler, s'il y a lieu, leurs retards en communication orale, en lecture et en écriture.

La Direction d'éducation en langue française a publié en 2009 *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario*. Ce document propose un cadre d'orientation et d'intervention pour l'appropriation de la culture francophone en vue de la réussite scolaire et de la construction identitaire.

Depuis l'automne 2008, il existe un autre programme financé celui-là par CIC. Des travailleurs en établissement dans les écoles proposent des services d'aide individualisée aux élèves et à leurs parents/tuteurs pour leur permettre de mieux s'adapter au système des conseils scolaires de langue française et de prendre conscience de ses exigences.

Des stratégies de recrutement font connaître l'école de langue française aux nouveaux arrivants et aux ayants droit. Une campagne, lancée en 2009, inclut des publicités dans divers médias et un site Web (www.elfontario.ca).

L'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO) s'était penchée, dès 2007, sur la question des nouveaux arrivants. Un rapport de consultation sur les besoins des jeunes immigrants des écoles de langue française avait alors été publié. Après l'analyse des constats, des recommandations ont été adoptées. Certaines ont

trouvé écho dans l'élaboration d'une politique provinciale sur l'accueil. Mais du travail reste à faire. L'AEFO a participé à l'élaboration d'outils en partenariat avec d'autres organisations telle que la Fédération canadienne des enseignants et des enseignantes (FCE) pour publier en 2009 *Accueillir, c'est s'ouvrir*, un document qui offre des pistes concrètes d'interventions dans divers contextes incluant celui des nouveaux arrivants.

En résumé, la province s'est dotée de stratégies réalistes qui tiennent compte des besoins, des conditions particulières et des exigences des communautés francophones comme des nouveaux arrivants qui viennent contribuer à construire leur avenir.

Dans ces communautés francophones, urbaines ou rurales, un partenaire essentiel doit intervenir en considérant sa mission particulière : l'école de langue française.

LES DÉFIS DE L'ÉCOLE DE LANGUE FRANÇAISE

Valoriser l'usage de la langue française à l'intérieur et à l'extérieur des écoles, dans les communautés où vivre en français n'est pas évident, présente un défi de premier ordre. Ce défi-là doit être relevé dans tous les milieux francophones en situation minoritaire. Bien que les situations économique, géographique et culturelle locales de ces communautés soient fortement diversifiées à travers le Canada, de l'ouest à l'est et du nord au sud, toutes les francophonies en milieu minoritaire doivent relever des défis apparentés.

Faisons un tour d'horizon à la recherche d'exemples plus précis.

Direction ouest

À Calgary, le conseil scolaire francophone doit relever un défi majeur : retenir la clientèle de l'école élémentaire au moment de l'entrée à l'école secondaire. Les écoles anglophones offrent une grande variété de cours facultatifs, d'équipes sportives, un nouveau réseau amical alors que l'école francophone n'offre que des choix limités. Les ressources manquent; les compressions budgétaires du ministère n'aident en rien : les propositions sont mises de côté et les projets en cours ralentis.

Un autre défi concerne le personnel enseignant arrivant de l'est du Canada. Malgré toute leur bonne volonté et leurs connaissances pédagogiques générales, ces recrues québécoises pour la plupart connaissent peu ou pas du tout le contexte d'un milieu linguistique minoritaire. À cela s'ajoute souvent une connaissance limitée de l'anglais qui rend difficile la communication avec le parent anglophone de familles exogames.

Du fait des grands changements démographiques dans les écoles albertaines, les méthodes et les stratégies d'enseignement d'autrefois s'avèrent moins efficaces. Il est important pour les enseignants et enseignantes d'examiner le concept de compétence

culturelle qui est bien plus qu'une simple sensibilisation et qu'une simple reconnaissance des différences culturelles. Le personnel enseignant doit apprendre à évaluer sa propre compétence culturelle et prendre conscience des dynamiques propres aux interactions interculturelles.

Les écoles francophones doivent collaborer avec les services d'accueil pour aider les familles et les enfants immigrants et les soutenir. Mais la communauté francophone enseignante doit elle-même être bien familiarisée avec ces services et pouvoir expliquer l'organisation et le fonctionnement du système scolaire aux nouveaux arrivants. Des stratégies doivent être mises en place pour assurer le succès scolaire des enfants et des adolescents nouvellement inscrits, malgré les retards pédagogiques possibles et les différences de systèmes scolaires entre la région d'origine et la province d'accueil. Il faut, entre autres, bien évaluer le niveau scolaire des élèves immigrants, et les mettre à niveau le plus tôt possible. Il faut aider efficacement les familles à s'intégrer au nouveau système culturel; les guider dans l'apprentissage de la langue anglaise, les aider à s'engager plus avant dans la vie scolaire de leurs enfants et à vaincre le sentiment d'incompétence qui peut les envahir dans leur nouveau milieu de vie. Tout cela exige des ressources.

Plusieurs de ces défis doivent aussi être relevés au Manitoba : le nombre croissant de familles exogames et les changements que cette situation impose au plan de la communication avec les familles et de la mise à niveau linguistique des enfants; la concurrence du programme d'immersion dont le nombre d'écoles ne cesse d'augmenter.

Il ne faut pas non plus minimiser les défis qu'ont à relever les nouveaux enseignants dans cette province : s'intégrer rapidement à leur société d'accueil; mettre en application des méthodes d'enseignement souvent moins formelles et moins traditionnelles que celles dont ils avaient l'expérience dans leur lieu d'origine; s'informer et comprendre les lois provinciales sur les écoles publiques et l'administration scolaire.

La situation vécue en Alberta et au Manitoba trouve des échos ailleurs au Canada...

Du côté de l'Atlantique

À l'Île-du-Prince-Édouard, le défi majeur est la rétention du personnel enseignant. Souvent les enseignants venus d'en dehors de la province arrivent dans l'Île au sortir de l'université. Ils n'ont pas vraiment d'expérience de travail et l'acquièrent sur place. Après quelques années, ils cherchent un poste dans leur province d'origine ou ailleurs au pays pour diversifier leur expérience, ce qui entraîne une grande mouvance du personnel et la lourde responsabilité de recruter et de former de manière continue.

La diversité de la clientèle des élèves est un autre défi. Dans une même classe, on peut retrouver des enfants de familles francophones, de familles exogames, et de familles dont la langue de communication à la maison est autre que l'anglais ou le français. Il est

de la responsabilité du personnel enseignant de se faire comprendre d'élèves dont les niveaux de compréhension et d'expression du français varient grandement tout en s'assurant que ceux qui possèdent bien cette langue ne perdent pas leur motivation. Comme souvent le matériel scolaire disponible est destiné à des élèves ayant une bonne connaissance du français, le personnel enseignant doit adapter le matériel aux besoins très diversifiés des élèves.

Le manque de ressources est aussi problématique : peu de choses existent en français en matière de littérature. La comparaison entre ce dont disposent les écoles anglophones et les écoles francophones n'a rien pour rassurer et encourager le personnel des écoles.

Le Nouveau-Brunswick traverse présentement une situation économique difficile : les compressions budgétaires (2% par année durant les prochains 4 ans) représentent près de 18 millions de dollars. Dans un tel contexte, les choix deviennent de plus en plus difficiles et il est facile d'imaginer l'impact négatif possible sur la clientèle scolaire. L'insuffisance des ressources fait en sorte que la tâche du personnel enseignant augmente constamment. En réduisant le temps de préparation du personnel, on rend difficile – et parfois impossible – la réponse aux besoins particuliers des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, de comportement ou demandant une mise à niveau linguistique comme dans le cas des enfants arrivants d'autres systèmes et programmes scolaires, d'ailleurs au pays ou dans le monde.

La récente création du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, – la petite enfance étant jusqu'ici sous la responsabilité du ministère du Développement social – avive une certaine incertitude quant à sa structure et à son fonctionnement. Le sous-financement – et l'absence de ressources adéquates qui en découle – ne permet pas d'offrir des services de qualité en français aux familles tant urbaines que rurales.

D'autre part, on constate une réduction importante du nombre d'élèves, surtout dans le nord de la province, due à la diminution du taux de natalité et à l'émigration vers les grands centres urbains et les provinces de l'Ouest. Le recrutement de la clientèle scolaire est problématique. Les familles nouvellement arrivées ne sont pas toujours au fait de l'existence d'écoles de langue française. Des défis existent par rapport à l'accueil, à l'accompagnement de ces nouveaux arrivants pour les initier aux traditions et aux comportements sociaux d'ici, les encadrer sur un plan linguistique, pédagogique, et culturel. Le manque de ressources matérielles, financières et humaines ne facilite en rien l'adaptation de ces familles immigrantes et de ces élèves au contexte nord-américain car plusieurs d'entre elles proviennent souvent de pays en guerre et d'économies très pauvres marquées par la violence et l'indigence.

Le recrutement des élèves francophones est aussi un défi de taille pour la Nouvelle-Écosse qui doit intensifier ses campagnes d'information auprès de la clientèle des ayant droit d'une part et celle des nouveaux arrivants d'autre part. Dans cette province aussi, le

manque de ressources rend impossible ou très difficile l'implantation de programmes d'intégration des élèves immigrants ou venus d'écoles de langue anglaise et d'immersion. Leur mise à niveau en français engage un délicat dilemme : réduire les services aux élèves en difficulté pour répondre aux besoins langagiers des nouveaux élèves.

L'arrivée de plusieurs élèves immigrants oblige le personnel enseignant à relever d'autres défis pédagogiques. Souvent, surtout au début, ces élèves ont de la difficulté à répondre aux attentes du système scolaire canadien, et les parents ne sont pas toujours en mesure de les aider adéquatement. De plus, l'enseignant doit fréquemment intervenir non seulement à titre de pédagogue mais pour corriger des comportements sociaux, et expliquer les règlements et les habitudes du milieu.

À Terre-Neuve-et-Labrador (TNL), comme en bien d'autres communautés provinciales ou territoriales, on rencontre un problème de taille : celui de la rétention de la clientèle scolaire lors du passage vers l'intermédiaire et le secondaire. Cette clientèle en expansion au niveau élémentaire, diminue fortement ensuite. Deux facteurs expliquent ce phénomène : le manque de diversité dans les cours offerts par l'école francophone et l'attrait du groupe des pairs. Beaucoup de jeunes francophones voient d'un mauvais œil le fait de se retrouver à l'adolescence dans la même école que des petits de la maternelle alors que l'école anglaise, grâce à sa clientèle plus importante, peut offrir une école secondaire et des activités ciblées pour des ados.

Le nord du Nord

Dans les Territoires du Nord-Ouest (TNO), les défis sont là aussi axés sur la rétention de la clientèle dans les écoles de langue française, sur la construction identitaire et culturelle, et sur la conscientisation face à l'usage du français. Le fait de vivre dans une communauté francophone restreinte, fluctuante et noyée au milieu de 10 autres langues officielles n'aide en rien! La nouvelle technologie qui pourrait être une voie de communication avec d'autres francophones de d'autres francophonies sert trop souvent comme « une arme d'assimilation massive », la langue d'usage des échanges de cette nature étant l'anglais.

Comme au TNO, le grand défi de la petite population francophone du Nunavut est de maintenir sa vigilance. À l'école, il faut s'assurer du maintien de la culture francophone au milieu des cultures anglophone et inuite. Il faut encourager le sentiment d'appartenance francophone chez les élèves tout autant que chez leurs parents. Mais il faut aussi sensibiliser à l'importance de participer au dialogue culturel pour favoriser une construction identitaire qui s'articule autour de la francophonie. La mouvance de la population francophone empêche aussi le développement d'une véritable culture francophone dans ce territoire comme dans le reste du Grand Nord.

Une des trois grandes orientations de l'école de langue française vise la construction identitaire francophone, mais il est impossible dans l'Arctique de faire abstraction des

autres cultures du milieu. La plupart des élèves étant issus de familles interculturelles, il faut axer l'apprentissage du français sur l'utilisation de la langue à l'oral et à l'écrit dans des situations d'apprentissage multidisciplinaires qui vont au-delà de l'enseignement traditionnel.

Le défi le plus important est le plus quotidien : faire en sorte que l'enseignant encourage la construction identitaire de façon positive et pertinente pour ses élèves et qu'il procède à partir de leur vécu. Il ne s'agit pas de « convertir » à la francophonie, et l'école n'est pas à percevoir comme une « machine à fabriquer des francophones ». Être francophone ne doit pas être présenté comme un devoir et apprendre le français comme une tâche ardue. L'enseignant et l'administration doivent considérer chaque élève dans sa réalité individuelle et faire de son apprentissage du français et en français une découverte de son héritage culturel et un investissement à long terme.

En Ontario

Le défi important en Ontario, c'est d'outiller le mieux possible le personnel enseignant. Depuis l'année scolaire 2009-2010, l'AEFO gère la deuxième phase d'un projet de pédagogie culturelle appuyé financièrement par le MEO. La première année fut une phase transitoire : la formation offerte jusque là au personnel des écoles élémentaires et intermédiaires fut étendue aux enseignants du secondaire et aux étudiants des facultés d'éducation. Ce projet s'est trouvé aussi de nouveaux partenaires : l'Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO) et la télévision éducative francophone de l'Ontario, TFO. Le rayonnement du projet en a été facilité et il a pu se développer davantage grâce à de nouveaux outils. En 2010-2011, le partenariat ADFO et TFO s'est élargi pour inclure l'Association des gestionnaires en éducation franco-ontarienne (AGÉFO). Maintenant tous les intervenants du milieu scolaire peuvent partager une vision commune de ce qu'est la pédagogie culturelle. Un nouveau logo et une nouvelle appellation - *Leadership et pédagogie culturels* - reflètent l'évolution du projet. L'expertise de TFO a permis de moderniser et de bonifier le site Web lpculturels.ca. Ce site fera éventuellement partie d'un méga site pour la *Politique d'aménagement linguistique* (PAL) qui regroupera différentes initiatives liées à l'enseignement en milieu minoritaire et au rôle de leaders que jouent les enseignants dans ce contexte linguistique.

Finalement le projet de *Leadership et pédagogie culturels* vise à bonifier son offre de services au niveau des suivis postformations en devenant notamment un élément clé des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP).

Le MEO finalise un document *Profil d'enseignement et de leadership* pour le personnel des écoles de langue française de l'Ontario qui permettra de déterminer les compétences nécessaires au personnel enseignant et aux directions d'écoles. Le document sera jumelé au site web et offrira de la formation en ligne.

Où qu'elle soit implantée au Canada, l'école francophone en milieu minoritaire doit relever de nombreux défis au quotidien. Des défis souvent semblables d'une province ou d'un territoire à l'autre, mais qu'il faut relever en tenant compte des particularités locales... et des besoins de la clientèle et du personnel des écoles.

Toutefois, le plus grand défi d'entre tous ceux examinés demeure celui, toujours aussi exigeant, d'offrir une éducation de qualité à tous les élèves, d'où qu'ils viennent et quelles que soient leurs besoins.

CONCLUSION

Une nécessité

L'ouverture du Canada à l'immigration n'est pas un choix : c'est une nécessité. Le premier des premiers ministres canadiens, John A. MacDonald, résumait déjà la situation peu après la formation de la Confédération en constatant : *Too much geography, not enough demography.*

Un siècle et demi plus tard, le problème demeure tout aussi important. Le pays doit accueillir des personnes venant d'ailleurs et les intégrer à sa société pour s'épanouir et prospérer. Un élément nouveau accentue encore la condition habituelle : présentement, la main-d'œuvre décline avec le départ vers la retraite des travailleurs de la génération des baby-boomers.

CIC cherche à planifier une approche globale de l'immigration francophone. Il cherche à rassembler les intervenants clés, appuie la création de réseaux régionaux et la tenue de rencontres du Comité directeur et des comités régionaux dans le but d'établir un dialogue entre les intervenants communautaires et gouvernementaux. De fait, le Ministère a conclu des ententes de contribution avec la FCFA du Canada pour l'appuyer dans la gestion du Comité directeur. Il a lancé en septembre 2006 le *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, plan qui a comme objectif d'augmenter le nombre d'immigrants francophones qui s'établissent dans les communautés francophones et de les aider à s'intégrer à leur nouvel environnement.

Un dossier complexe

Toutefois, l'immigration est un dossier des plus complexes. Bien que CIC ait l'autorité d'administrer les services d'accueil et d'établissement dans la majorité des provinces et territoires, certaines provinces ont conclu avec le gouvernement fédéral des ententes en vertu desquelles le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration leur verse des fonds pour concevoir et administrer ces services. Dans le cas de ces provinces, CIC n'a pas la latitude d'accroître le financement régulier pour la mise en œuvre de services

d'établissement destinés aux immigrants francophones, puisque seule la province a l'autorité de concevoir et d'administrer ces services. Par conséquent, les provinces concernées doivent être sensibilisées aux bénéfices de l'immigration francophone pour cibler leurs activités en conséquence.

Le Canada est un immense pays. Le contexte de chaque communauté provinciale et territoriale est différent. Et il arrive que les membres d'une même communauté ne s'entendent pas tous sur l'importance et le rôle de l'immigration francophone en situation minoritaire. En effet, il y a d'importantes divisions au sein de certaines d'entre elles, ce qui rend délicate la mise en œuvre d'activités et d'initiatives pour favoriser l'immigration francophone dans ces lieux et régions.

Les milieux géographiques, socio-économiques, culturels, historiques et linguistiques sont très diversifiés au Canada. Si les défis qu'ont à relever les communautés francophones se ressemblent ou s'apparentent, la solution aux problèmes que rencontre chaque communauté individuellement et le processus que chacune doit instaurer pour réussir son entreprise doit être pleinement adaptée à l'environnement local et aux situations particulières qui en résultent et font sa richesse.